

Enjeux environnementaux : le défi des institutions de soins de santé

Depuis plusieurs années le réchauffement climatique est au cœur de l'actualité. Malgré les directives mondiales, européennes et nationales, réduire son impact environnemental reste un défi de taille pour les institutions de soins. Notre secteur n'est pas inactif en matière de protection de l'environnement, mais trop souvent les initiatives sont isolées et manquent de vision globale et d'objectifs ambitieux. Les institutions de soins de santé en tant que grands consommateurs énergétiques ont une véritable responsabilité sociétale en la matière.



Informations :
deq@santhea.be

Contexte

Rappelez-vous du protocole de Kyoto. Il prévoyait, pour la période 2008-2012, la réduction des gaz à effets de serre de 5,2 % par rapport au niveau de 1990. A l'issue de cette période d'engagement et de ses nombreux efforts, le bilan tombe : la baisse réelle des émissions des pays signataires ne serait que de 4%.

Les négociations se sont donc poursuivies lors de l'Accord de Paris (COP21) afin de revoir les objectifs mondiaux, de manière plus ambitieuse. Cette fois, tous les pays de la planète, y compris les pays émergents et en voie de développement sont concernés.

L'Europe, elle aussi, a défini un cadre pour le climat et l'énergie constitué de plusieurs objectifs pour l'horizon 2030 afin d'atteindre une « Europe efficace dans l'utilisation des ressources ». Ses états membres se sont vu imposer des mesures contraignantes en ce qui concerne les économies d'énergies. Pour cela, la Belgique a établi depuis 2007 plusieurs Plans d'Actions d'Efficacité Énergétique (PAEE) différents selon ses régions¹, en vue de réaliser son objectif national.

Pour la région de Bruxelles-Capitale, c'est l'IBGE (Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement ou Bruxelles Environnement) qui a pour mission l'application et la mise en place des règles européennes.

Pour la région wallonne, le SPW (Service Public de Wallonie) DGO 4 est en charge du plan d'action sur l'efficacité énergétique wallon.

1 Suite à la 6^{ème} réforme de l'état, les politiques énergétiques et environnementales sont passées de compétences fédérales en compétences régionales.



Un défi de taille



Les institutions de soins de santé sont des acteurs socio-économiques majeurs en termes d'emplois, de coûts, de dépenses mais aussi en termes de consommation d'énergie. Les hôpitaux par leur nature même doivent assurer leurs services 24h sur 24h et ce, tous les jours de l'année sans interruption et dans des conditions de contraintes budgétaires grandissantes.

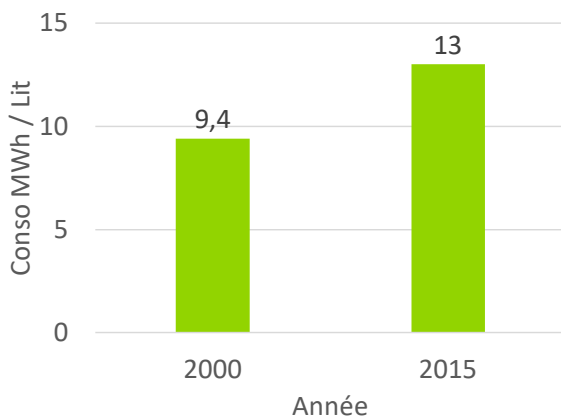
L'impact de ce secteur sur nos ressources naturelles n'est pas négligeable : les institutions de soins utilisent énormément d'énergie, d'eau, de chaleur et produisent nombre de tonnes de déchets pour pouvoir assurer le bon fonctionnement de leur institution. De plus, les consommations par lit en électricité ne cessent d'augmenter ces dernières années, augmentation de près de 30% pour les hôpitaux et de 18% pour les MR-MRS en région wallonne. Cette augmentation est principalement due à l'accroissement de l'utilisation de techniques de pointe qui consomment plus. Les hôpitaux offrent une qualité des soins supérieure mais leur charge énergétique augmente. Ils deviennent paradoxalement des contributeurs involontaires à des tendances qui impactent négativement la santé humaine.

Le chauffage constitue plus de 60% de la consommation de combustibles dans les institutions de soins.

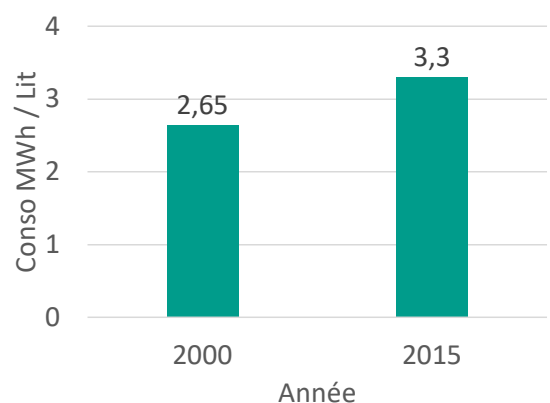
L'éclairage constitue près de 50% de la consommation d'électricité dans les institutions de soins.

(Données pour la région de Bruxelles-Capitale)

Consommation d'électricité par lit - Hôpitaux généraux - Région wallonne



Consommation d'électricité par lit - MR-MRS - Région wallonne



Source : Etude réalisée en 2015 par l'ICEDD asbl pour le compte du SPW

Alors que nous vivons une crise environnementale majeure, une prise de conscience et une volonté commune de trouver des solutions émergent afin de promouvoir la santé publique tout en respectant l'environnement. Ne serait-ce pas la base du rôle des acteurs de soins dans notre société ? Selon le serment d'Hippocrate certainement ! « D'abord ne pas nuire, ensuite soigner » - cette citation relève de la relation médecin-patient mais pourquoi ne pas également l'intégrer dans une vision plus globale de maintien d'une santé durable.

« PRIMUM NON NOCERE,
DEINDE CURARE »

Serment d'Hippocrate

Et c'est l'objectif d'une initiative internationale à laquelle santhea adhère depuis quelques mois : Global Green and Healthy Hospitals (GGHH). Ce réseau international d'hôpitaux, d'établissements de soins de santé et d'organismes de santé compte plus de 850 membres qui partagent le but commun de réduire l'empreinte environnementale du secteur de la santé et de contribuer à l'amélioration de la santé publique et environnementale.

Le programme de GGHH propose une série d'objectifs en termes de gestion de l'environnement et des actions possibles pour les atteindre articulés autour de 10 grandes thématiques :

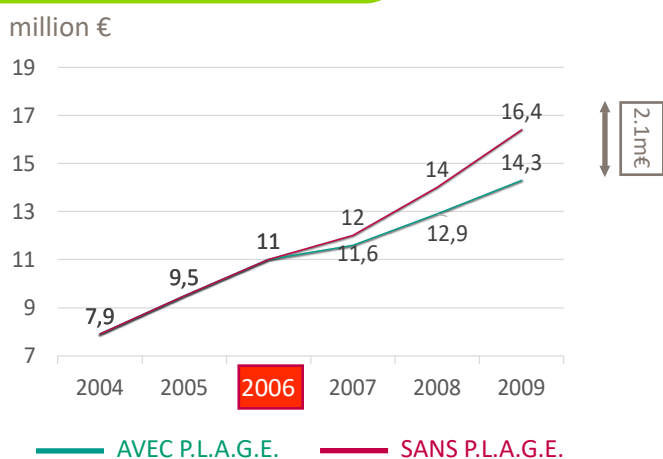
1. **LEADERSHIP** : Mettre la priorité sur la bonne gestion environnementale dans les hôpitaux.
2. **ENERGIE** : Fournir de l'énergie propre et renouvelable.
3. **DECHETS** : Réduire, traiter et éliminer en toute sécurité les déchets médicaux.
4. **EAU** : Réduire la consommation d'eau dans les hôpitaux.
5. **PRODUITS CHIMIQUES** : Substitution des produits chimiques nocifs par des alternatives meilleures pour la santé.
6. **TRANSPORT** : Améliorer la stratégie pour le transport des patients et de l'équipe médicale.
7. **NOURRITURE** : Acheter et servir des aliments sains, cultivés d'une manière durable.
8. **PRODUITS PHARMACEUTIQUES** : Gérer et éliminer en toute sécurité les produits pharmaceutiques.
9. **CONSTRUCTION/BUILDING** : Soutenir la conception et la construction de bâtiments écologiques.
10. **ACHAT** : Acheter des produits et des matériaux plus durables.

P.L.A.G.E. : une success story ?

En 2006, Bruxelles Environnement lance le Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (P.L.A.G.E.) qui permet à toute institution du secteur tertiaire gérant des bâtiments de réduire significativement sa consommation énergétique, en travaillant avant tout sur une utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et sans gros investissements. A partir d'une analyse détaillée des acteurs, des bâtiments, des usages et des consommations énergétiques, P.L.A.G.E. précise les actions à mettre en œuvre et en suit les résultats, grâce à une comptabilité énergétique. Fin 2006, cinq hôpitaux bruxellois se sont engagés dans cette démarche P.L.A.G.E. qui a permis une baisse globale de plus de 14% en 3 ans de leurs consommations en combustibles. La diminution de la demande énergétique permet d'atténuer l'effet de l'augmentation du prix unitaire du gaz et de l'électricité sur la facture finale. En effet, l'écart entre la facture réelle et la facture hypothétique sans la mise en place du P.L.A.G.E. a pu faire économiser aux 5 hôpitaux plus de 2 millions d'euros pour l'année 2009.

URE est l'acronyme de
« Utilisation Rationnelle
de l'Énergie »

Gains économiques - P.L.A.G.E.



Evolution de la facture énergétique totale des 5 hôpitaux P.L.A.G.E.

Source : IBGE - Infos Fiches-Energie

Le succès de l'expérience P.L.A.G.E. dans les hôpitaux est directement lié à la prise en compte de la complexité du milieu hospitalier mais il tient aussi pour beaucoup à l'organisation interne et à l'implication des différents services dans la gestion énergétique. Les infirmières et les médecins doivent au même titre que les gestionnaires jouer un rôle de « leadership » dans la transformation de leurs propres institutions.

Une gestion active de l'énergie implique la mise en place de politique d'utilisation rationnelle de l'énergie et repose sur trois piliers :

1. la connaissance des consommations énergétiques de son patrimoine ;
2. l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et des équipements ;
3. l'information et la sensibilisation des occupants.

En Wallonie aussi, il existe des accompagnements à l'URE et à la sensibilisation du personnel qui ont montré des résultats encourageants. En 2011, des Facilitateurs Energie ont été désignés pour accompagner plusieurs institutions du non-marchand dans le développement d'une politique d'économies d'énergie. Parmi ces établissements, plusieurs maisons de repos ont été retenues pour leurs consommations élevées et leur motivation à diminuer leur empreinte environnementale. La méthode proposée s'est basée sur la démarche P.L.A.G.E. qui a véritablement réussi à instaurer une structure de gestion de l'énergie pérenne dans les institutions, même en quelques mois seulement.

Ces expériences ont montré que les établissements de soins qui ont le plus avancé dans les démarches sont ceux :

- où les membres participants aux réflexions sont motivés et représentatifs des divers services;
- où le responsable du projet énergie dispose de suffisamment de temps pour mener à bien ses nouvelles missions;
- où la direction est particulièrement volontaire et suit de près le projet.



Perspectives

Les institutions de soins ont le potentiel non seulement de s'adapter au réchauffement climatique mais aussi d'entamer des démarches proactives concernant la promotion d'un avenir durable et vert. En choisissant des bâtiments sains, peu énergivores et en implémentant diverses opérations durables, les institutions de soins peuvent contribuer à la bonne santé publique tout en effectuant des économies financières.

Tout cela s'inscrit dans une perspective d'effort commun. La responsabilité d'agir ne revient pas uniquement aux acteurs de soins mais également aux autorités qui doivent envisager d'intégrer des réflexions environnementales dans leur politique de santé.

Des opportunités où toutes les parties s'en sortent gagnantes ! Les institutions réduisent leurs coûts énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre, elles améliorent leur efficacité et leur rentabilité. Les patients reçoivent des soins de qualité dans un environnement sain. La société peut entrevoir un avenir durable (mais pour cela, tout le monde doit s'y mettre !).

Améliorer l'efficacité énergétique de votre établissement peut s'avérer salubre et vous aider à :

- augmenter le confort des occupants ;
- améliorer l'image de marque de votre institution ;
- maîtriser votre facture ;
- diminuer vos émissions de gaz à effet de serre ;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

En tant qu'institutions créées pour protéger la santé de la population, les établissements de soins ont la responsabilité morale et l'obligation sociale d'être leader dans la promotion d'actions environnementales.

Dans ce contexte, santhea a mis en place une Cellule Environnement dans le but de soutenir l'implémentation d'actions éco-responsables et d'initier une véritable dynamique environnementale dans l'ensemble du secteur.

Nous vous proposerons prochainement de répondre à une enquête environnement et de participer à des groupes de travail.